

NOTE DE VISA

SESSION : CP du 29 mai 2020

Objet : Demande de Garantie d'Emprunt formulée par la SA d'HLM UNICIL - Opération de réhabilitation sur Marseille

Opération Logement Social (procédure simplifiée)												
Opération	Nature du Logement	Nombre de logements	Lieu	Montant de l'opération	Prêteur	Montant du prêt	Index et taux du prêt	Durée	Quotité à garantir	Montant de la garantie CD 13	Réservation de logements	Co-garant sollicité
Réhabilitation de la Résidence Air Bel, composée de 604 logements collectifs locatifs sociaux et située avenue Air Bel à Marseille (13011) (remplacement des réseaux eau chaude sanitaire, eau froide)	Collectif Locatif Social	604	Marseille (13011)	800 000,00 €	CDC (prêt PAM)	800 000,00 €	Livret A+0,60%	15 ans	45%	360 000,00 €	sans objet	Commune de Marseille (55%)

CD : Conseil Départemental
 CDC : Caisse des Dépôts et Consignations (Banque des Territoires)
 DVL : Direction de la Vie Locale